

LA RENTREE :

Date de la rentrée : **Lundi 4 septembre 2023**

L'enseignant a remis à votre enfant un **cahier de liaison**. Dans ce cahier figure toutes les informations essentielles à la vie de l'école (*réunions et fêtes à venir, vie de la classe ...*). Vous devez les lire, les signer et y répondre le cas échéant. Il s'agit également d'un outil de communication entre la famille et l'école.

A la rentrée, l'enseignant a distribué à votre enfant une **fiche de renseignements pré-remplie** qui doit être complétée (*et corrigée le cas échéant*)

Nous vous demandons de bien vouloir **corriger les informations qui ne sont plus à jour** (*n° de téléphone, adresse, etc.*)

RENCONTRE PARENTS / ENSEIGNANTS :

Une **réunion d'informations** aura lieu dans chaque classe lors de la première quinzaine du mois de septembre.

A l'occasion de la remise des bulletins, **chaque enseignant rencontrera les parents individuellement** à la fin du premier semestre (janvier).

Une **matinée « portes-ouvertes »** est également prévue le **samedi 1er juin 2024 de 10h à 13h** afin que vous puissiez découvrir les travaux et projets des différentes classes de l'école.

SITE INTERNET :

N'hésitez pas à consulter notre site internet. Vous y découvrirez l'ENT et les nombreux projets et sorties de l'école : <http://rostand.etab.ac-lille.fr>

FETE D'ECOLE :

La fête d'école aura lieu le **samedi 22 juin 2024** de 10h à 15h.

AIDE MÉMOIRE :

Voici tous les documents qui vous seront remis à la rentrée par l'intermédiaire du cahier de liaison. **Merci de compléter et de remettre ces différents documents au plus vite.**

- Fiche de renseignements pré-remplie (à compléter et corriger)
- Fiche d'urgence
- Autorisation d'utilisation des photographies d'élèves
- Cotisation pour la coopérative scolaire + le « coupon Reçu »
- Attestation d'assurance scolaire



*Ecole Élémentaire Edmond Rostand
Rue Victor Hugo
59110 La Madeleine*



Le directeur : M. ZEKATEK

Téléphone (école) : 03 20 55 40 27 ; uniquement :

- Le lundi ou le mardi toute la journée (jours de bureau)
- Le soir de 16h30 à 18h

Téléphone (périscolaire) : 06 74 37 52 96

Mail : ce.0591717w@ac-lille.fr

Site internet : <http://rostand.etab.ac-lille.fr>

Psychologue de l'Education nationale : 03 20 72 81 02

Médecin de l'Education nationale : 03 20 98 13 52



HORAIRES SCOLAIRES

A l'école élémentaire, **en dehors** de ces horaires et **de l'enceinte des locaux** scolaires, les parents assument la responsabilité de leur enfant selon les modalités qu'ils choisissent.



Ouverture des portes à 8h20
Cours du matin : 8h30 – 11h30
Ouverture des portes à 13h20
Cours de l'après midi : 13h30 – 16h30

Semaine de 4 jours
Lundi, mardi, jeudi, vendredi

L'**entrée et à la sortie des élèves** s'effectuent au niveau de la **grille noire** (place du marché). Les élèves **rejoignent directement leur classe** après avoir été aux toilettes.

En cas de retard, merci de vous présenter au niveau de la porte blanche (rue Victor Hugo). **Le visiophone n'est à utiliser que lors de l'étude ou la garderie.**

En cas d'absence de l'enfant, les parents doivent informer l'enseignant **par écrit** en indiquant le motif (*mot dans le cahier de liaison ou message sur l'ENT*)

EQUIPE ENSEIGNANTE (année 2023/2024)

CP : Mme CHAILLAND

CP : Mme VERNIER et Mme CIRIER

CE1 : Mme SION

CE1 : Mme MUGIRANEZA

CE2 : Mme MUTSCHLER et Mme MOUJAES

CE2 : M. KAZANEGRA

CM1 : M. ZEKATEK et Mme MOUJAES

CM1 : M. SAINTENOY

CM2 : Mme MALAHUDE

CM2 : Mme MASCAUX

Directeur : M. ZEKATEK

Jours de bureau :
le **lundi** et le **mardi** (toute la journée)



SANTE :

En début d'année, l'enseignant de votre enfant vous remettra une **fiche d'urgence** qui sera à compléter.

Il est interdit aux enseignants d'administrer un médicament à un enfant sauf si un **Projet d'Accueil Individualisé (PAI)** a été établi.

RESEAU D'AIDE :

L'école bénéficie de la présence de Madame BARBEZ, enseignante spécialisée, qui prend en charge les élèves en difficultés, en petit groupe suivant les priorités définies.

ASSURANCES :

Nous attirons votre attention sur la nécessité pour vos enfants d'être couvert par une assurance scolaire et extrascolaire.

Cette assurance est obligatoire pour les activités scolaires facultatives telles que les sorties. Merci donc de nous fournir **une attestation d'assurance**.

Il est important de vérifier que votre enfant soit couvert pour les dommages qu'il peut causer (**responsabilité civile**) et pour des dommages qu'il peut subir s'il n'y a pas de tiers responsable (**individuel accident**).

L'attestation fournie doit impérativement et clairement mentionner ces deux garanties.



LA COOPERATIVE SCOLAIRE :

La coopérative scolaire permet d'améliorer sensiblement l'environnement éducatif des enfants (*sorties, projet de classe, etc.*). Votre contribution n'est pas obligatoire et doit rester volontaire. Libre à vous d'en choisir le montant. A titre indicatif nous vous proposons une cotisation de :

20 euros pour un enfant pour l'année scolaire,

30 euros pour 2 enfants inscrits dans l'école

40 euros pour 3 enfants et plus inscrits dans l'école.

Vous pouvez régler de préférence par chèque à l'ordre de « **Ecole Rostand occe 3268** » (ou en espèces)



LES GOUTERS :

Les goûters ne sont autorisés que le matin pendant la récréation (*sauf pour les enfants qui iront à l'étude*). Les enfants qui iront à la piscine l'après midi pourront prendre une collation juste après l'activité si nécessaire.

=> Attention : en **boisson, seule l'eau est autorisée**.

Les **chewing-gums et les bonbons ne sont pas des goûters**, ils ne sont donc autorisés que lors des anniversaires et consommés en dehors de l'école.

LES VACANCES SCOLAIRES :

Toussaint	Du samedi 21 octobre au dimanche 5 novembre 2023
Noël	Du samedi 23 décembre au dimanche 7 janvier 2024
Hiver	Du samedi 24 février au dimanche 10 mars 2024
Printemps	Du samedi 20 avril 2024 au dimanche 5 mai 2024
Eté	Fin des cours : le samedi 6 juillet 2024